

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2019)**

Heft 31

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La manifestation d'information 2019 sur le cadastre RDPPF

La manifestation du 6 novembre 2019 intitulée «Le cadastre RDPPF entre dans sa 2^{ème} phase» a dressé le bilan d'une décennie de cadastre RDPPF et a montré la voie à suivre au cours des quatre prochaines années.

130 personnes issues de la Suisse entière se sont retrouvées le 6 novembre au centre Welle7 à Berne pour une journée d'étude baptisée «Le cadastre RDPPF entre dans sa 2^{ème} phase». Coorganisée par l'Office fédéral de topographie swisstopo, la CCGEO¹ et CadastreSuisse², cette manifestation était consacrée d'une part à l'état d'avancement de l'introduction du cadastre RDPPF, dix ans après que le mandat légal a été confié, et d'autre part à la poursuite du développement du cadastre de manière générale.

Le Dr Fridolin Wicki, directeur de swisstopo, a commencé par revenir sur la genèse du cadastre RDPPF. Le rapport «Cadastre 2014»³, le rapport final du Groupe SIDIS⁴ et bien d'autres études ont mené à la définition et à l'ancrage juridique du cadastre RDPPF en 2008 dans la loi sur la géoinformation⁵, au travers de trois articles. Les dispositions d'exécution ont suivi en 2009 dans les ordonnances correspondantes. Les cantons de la 1^{ère} étape et le modèle-cadre ont ensuite été spécifiés, puis la stratégie du cadastre RDPPF pour les années 2012 à 2015 a été définie pour les cantons pilotes. Les résultats de ces derniers ont été analysés au sein de différentes études et des enseignements en ont été tirés pour la seconde étape. Au début de l'année 2020, tous les cantons, hormis celui de Saint-Gall⁶, auront vraisemblablement mis en service le système du cadastre RDPPF. Une belle réussite et Fridolin Wicki n'a pas manqué de remercier toutes celles et tous ceux qui y ont contribué.

Deux systèmes de cadastre RDPPF ont ensuite été présentés. *Adrian Moser* et *Irene Vontobel*, du canton de Bâle-Ville, ont montré l'impact du cadastre RDPPF sur les processus et l'application «métier» dédiée à l'aménagement du territoire, puis *Zorica Coince*, du canton de Vaud, a présenté le portail convivial du cadastre RDPPF, mais également les défis qu'il a fallu maîtriser avant de parvenir à la solution actuelle, très largement acceptée.

Marc Nicodet, responsable du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» de swisstopo, a indiqué la voie à suivre durant les années 2020 à 2023. De nouveaux thèmes RDPPF comme les zones réservées, l'espace réservé aux eaux et les réserves forestières seront intégrés. De nouvelles fonctions RDPPF comme les modifications en cours et les effets anticipés viendront également s'y ajouter.

Lukas Bühlmann, directeur d'Espace Suisse, a donné un aperçu de ce que recouvrent les «zones réservées» en indiquant les questions auxquelles il faut répondre pour pouvoir les intégrer dans le cadastre RDPPF.

Les développements cités dans la stratégie du cadastre RDPPF pour les années 2020 à 2023 visent à intégrer de nouveaux thèmes RDPPF ainsi que des modifications en cours avec et sans effet anticipé. Des défis supplémentaires viennent encore s'y ajouter, comme les problèmes de représentation des très grands immeubles, la lisibilité sans perte de convivialité et la distinction aisée entre l'information «modifications en cours» et les thèmes en vigueur. Et l'extrait statique est le point de rencontre de toutes ces nouveautés. Le Dr *Bastian Graeff*, du canton d'Uri, a précisé le sens exact de ces exigences supplémentaires posées à l'extrait statique et ce dont il faut tenir compte lors de la recherche de solutions.

C'est au Dr *Felix Schmitz*, de l'université de Berne, qu'il revint de conclure la matinée en nous parlant d'utilisabilité. Il a exposé ce

thème important d'une manière très claire en posant une double question: comment bien guider l'utilisateur et pourquoi est-ce si important?

Quatre ateliers de travail (workshops) se sont déroulés après le repas de midi. Les thèmes suivants ont donné lieu à d'intenses discussions dans des groupes restreints placés sous la direction de représentantes et de représentants des cantons et de la Confédération:

- les modifications en cours avec et sans effet anticipé à l'exemple des plans de la zone de sécurité de l'OFAC,
- les nouvelles exigences imposées à l'extrait statique,
- le nouveau thème RDPPF des zones réservées et
- les axes principaux et le contenu de la stratégie pour les années 2020 à 2023.

Christoph Käser, responsable du cadastre RDPPF au sein du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales», swisstopo, a tiré le bilan suivant de la journée: «le cadastre RDPPF est une histoire à succès!» Et cela est d'autant plus remarquable que la classe politique s'intéresse de très près aux tâches communes Confédération – cantons, régulièrement accusées d'être des survivances du passé.

Au final, on peut considérer cette manifestation comme une indéniable réussite, la journée se concluant par une brève célébration des dix ans du cadastre RDPPF dans un cadre digne de cet événement.

Christoph Käser, dipl. Ing. ETH
Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
christoph.kaeser@swisstopo.ch



¹ CCGEO: Conférence des services cantonaux de géoinformation

² CadastreSuisse: Conférence des services cantonaux du cadastre

³ «Cadastre 2014», Jürg Kaufmann et Daniel Steudler, publication de la FIG, 1998, www.fig.net → Resources → Publications → FIG Publications → Cadastre 2014

⁴ Rapport final – Les systèmes d'information sur les droits à incidence spatiale et plus particulièrement le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF), 2007

⁵ Loi fédérale sur la géoinformation (loi sur la géoinformation), RS 510.62

⁶ Le Conseil d'Etat du Canton de Saint-Gall a décidé de coupler le projet d'introduction du cadastre RDPPF avec le projet «Government St. Gallen digital».

Un cadre festif pour la remise des brevets d'ingénieurs géomètres en 2019

La nouvelle promotion d'«ingénieurs géomètres brevetés» compte deux femmes et dix hommes. Après leur réussite à l'examen d'Etat, c'est à Berne, à l'hôtel Bellevue Palace, que le brevet leur a été remis le 6 septembre 2019.



De gauche à droite:
Niculin Caviezel, Hervé von Gunten, Léna Faivre, Gaëtan Martin, Thomas Studer, Tobias Nüssli, Adrian Weber, Patrick König, David Steinmann, Jonas Clerc, Markus Kiefer, empêchée: Rachel Aure

La cérémonie de remise des brevets aux candidats ayant réussi l'examen d'Etat s'est déroulée le 6 septembre 2019 à l'hôtel Bellevue Palace à Berne, en présence de 80 personnes. Les jeunes ingénieurs suivants – deux femme et dix hommes – sont dorénavant en droit de porter le titre d'«ingénieur(e) géomètre breveté(e)»:

Aure Rachel, Bernex
Caviezel Niculin, Scuol
Clerc Jonas, Broc
Faivre Léna, Bians-les-Usiers (F)
Kiefer Markus, Vordemwald
König Patrick, Zürich
Martin Gaëtan, Feigères (F)
Nüssli Tobias, St. Gallen
Steinmann David, Baden
Studer Thomas, Sempach Station
von Gunten Hervé, Montbrelloz
Weber Adrian, Thun

Après l'obtention du master, les candidats ont consacré deux années ou plus à acquérir une bonne expérience professionnelle et à approfondir leurs connaissances dans les quatre thèmes que sont la mensuration officielle, la géomatique, la gestion du territoire et la gestion d'entreprise pour se préparer au mieux à la session d'examen finale, extrêmement intensive, qui s'est déroulée au centre national des sports de Macolin.

La concentration des épreuves sur deux semaines rend l'examen très exigeant et sollicite l'endurance des participants en plus de requérir des connaissances étendues et approfondies.

Les nouveaux titulaires du brevet sont désormais en droit d'exécuter des mensurations officielles dans toute la Suisse, sous réserve de leur inscription au registre des ingénieurs géomètres.

Les brevets ont été remis aux récipiendaires par Georges Caviezel, président de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres, et Marc Nicodet, responsable du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» de l'Office fédéral de topographie swisstopo.

On notera également la présence à la cérémonie de Peter Dütschler, membre du comité directeur d'Ingénieurs-Géomètres Suisses IGS, de Petra Hellemann, co-présidente de geosuisse et de Patrick Reimann, président de CadastreSuisse. Ils ont tenu, à l'instar des nombreux proches des candidats, de leurs employeurs ainsi que des membres et des experts de la Commission des géomètres, à saluer cette belle réussite professionnelle.

L'orateur principal de la cérémonie était Raphaël Rollier, responsable du processus «Innovation et management des produits» au sein du domaine Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales de swisstopo. Son exposé intitulé «Culture numérique – de la technologie à l'état d'esprit» visait à mettre en évidence la place croissante prise par le numérique dans notre quotidien. Pour que cette transformation de grande ampleur de notre société soit une vraie réussite, il faut mettre l'accent sur d'autres qualités et l'aborder avec une attitude différente – un nouvel état d'esprit, en somme. En voici quelques exemples concrets: prendre des décisions en adoptant le point de vue des clients, apprendre par la pratique (mettre la main à la pâte), être capable de s'adapter constamment à des nouveautés, ne pas tout faire soi-même, mais intégrer des réseaux et partager avec d'autres.

L'apéritif qui a suivi cette intervention a permis aux uns et aux autres de partager expériences et anecdotes, la cérémonie s'achevant ainsi dans la convivialité. Le cadre, symbolique par la grande proximité du Palais fédéral, a été unanimement apprécié par tous les convives.

Nous adressons nos félicitations les plus chaleureuses à tous les ingénieurs géomètres brevetés: qu'ils soient tous fiers de porter ce titre! Nous formons enfin des vœux pour leur avenir à tous, aussi bien sur le plan professionnel que dans la sphère privée.

Georges Caviezel, ing. Géom. brev.
Président de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres
geometerkommission@swisstopo.ch

SwissGeoLab, un été riche en rencontres

Souhaitez-vous accueillir le SwissGeoLab?

Vous trouverez toutes les informations requises ici:
www.swissgeolab.ch



Le SwissGeoLab a passé l'été 2019 à Wabern. En juin, il a reçu la visite de quelques classes venues d'écoles proches. Des journées portes ouvertes ont

également été organisées après les vacances scolaires. Ce sont surtout des institutions basées à proximité qui y ont été conviées. Ces manifestations ont constitué de belles occasions d'échanger avec des professionnels issus d'autres corps de métiers. Le responsable de SwissGeoLab, Raphaël Rollier, a tiré les enseignements suivants de ces multiples rencontres.

Partager notre expertise

Prendre le temps de communiquer sur ce que l'on fait et partager nos connaissances est important. Notre expertise est utile à un large public. En effet, les millions de données produites chaque jour étant majoritairement géolocalisées, notre métier n'est plus réservé à un cercle d'experts ou aux seuls utilisateurs de cartes.

La transformation numérique est une réalité

La transformation numérique s'étend à la quasi-totalité des domaines de notre vie. Elle provoque de profondes mutations et ouvre un vaste éventail de nouvelles possibilités liées aux informations spatiales. A titre d'exemple, on peut citer ici les modèles numériques en 3D modifiables, l'association d'informations géographiques et de données en temps réel ou les produits cartographiques enrichis par des informations supplémentaires donnant naissance à la réalité augmentée. Notre environnement professionnel va être fortement influencé par ces bouleversements, tout comme la sphère privée.

Travailler en réseau

A l'instar des géodonnées dont nous faisons quotidiennement usage et qu'il est possible de combiner avec d'autres données, notre domaine d'activité tisse des liens toujours plus étroits et nombreux avec d'autres secteurs. Il devient toujours plus important de développer des réseaux, de s'informer mutuellement, de partager des expériences et d'échanger, afin de tirer le meilleur parti possible des défis qu'il nous faut relever aux plans technique, économique et sociétal!

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern

Mutations au sein du domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales»

Arrivées

Le domaine «Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales» souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de son personnel que sont Graziano Palma, Christian Theler et Stéphane Kaloustian.



Graziano Palma

Formation (titre): technicien en géomatique BF
Fonction: technicien en géomatique
Date d'arrivée: 1^{er} janvier 2020

Domaine d'activité

Au sein du processus «Mensuration nationale géodésique», responsable de l'entretien et de la mise à jour du cadre de référence planimétrique, de la documentation et de la publication de ces données de référence, de l'exécution de campagnes de mesures, de la maintenance et du renouvellement des équipements de mesure.



Christian Theler

Formation (titre): ingénieur en géomatique ETS
Fonction: technicien en géomatique
Date d'arrivée: 1^{er} février 2020

Domaine d'activité

Au sein du processus «Mensuration nationale géodésique», responsable de l'entretien et de la mise à jour du cadre de référence altimétrique, de la documentation et de la publication de ces données de référence, de l'exécution de campagnes de mesures ainsi que de la formation pratique des apprentis en géomatique dans le domaine de la mensuration.



Stéphane Kaloustian

Formation (titre): MSc mathématique /
ETS mensuration
Fonction: Ingénieur en développement
Date d'arrivée: 1^{er} février 2020

Domaine d'activité

Au sein du processus «Bases géodésiques et positionnement», responsable du développement et de l'exploitation de l'infrastructure de serveurs basée sur le cloud pour le réseau GNSS automatique de la Suisse (AGNES), le Swiss Positioning Service (swipos) et les services de transformation géodésique, de l'harmonisation des flux de données et de la gestion centralisée des données de mesures et des points fixes (Geodata Warehouse), ainsi que du développement de nouveaux services web.

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern

Circulaires et Express: dernières publications

Circulaires

qui apportent des précisions importantes relatives à des prescriptions juridiques applicables à l'échelon national

Date	Thème
▶ 30.08.2019	<i>Circulaire MO 2019/02</i> Stratégie de la mensuration officielle et plan de mesures associé pour les années 2020 à 2023 Plan cantonal de mise en œuvre pour les années 2020 à 2023, modèle
▶ 05.09.2019	<i>Circulaire Cadastre RDPPF 2019/01</i> Stratégie du cadastre RDPPF et plan de mesure associé pour les années 2020 à 2023 Plan cantonal de mise en œuvre pour les années 2020 à 2023, modèle
▶ 03.10.2019	<i>Circulaire Cadastre RDPPF 2019/02</i> Ordonnance sur le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière OCRDP RS 510.622.4 du 2 septembre 2009 (état au 1 ^{er} janvier 2020)
▶ 13.11.2019	<i>Circulaire Cadastre RDPPF 2019/03</i> Instruction «Cadastre RDPPF – Indemnités fédérales» changement au 1 ^{er} janvier 2020
▶ 20.11.2019	<i>Circulaire Cadastre RDPPF 2019/04</i> Instruction «Cadastre RDPPF – Procédures administratives propres à l'exploitation et à la poursuite du développement» du 20 novembre 2019 (Etat le 1 ^{er} janvier 2020)

Express

qui donnent des informations générales ou qui accompagnent des enquêtes

Date	Thème
▶ 23.08.2019	<i>MO-Express 2019/04</i> Suivi (monitoring) du bénéfice que l'économie nationale retire des données de la MO – Résultats pour 2018 et questionnaire pour 2019
▶ 08.10.2019	<i>Cadastre RDPPF Express 2019/02</i> Concept marketing et de communication – enquête auprès des cantons
▶ 22.10.2019	<i>MO-Express 2019/05</i> Comparaison des bâtiments et validation des adresses de bâtiments
▶ 26.11.2019	<i>MO-Express 2019/06</i> Service de données sur les points fixes FPDS – Questionnaire

- ▶ Mensuration officielle
- ▶ Cadastre RDPPF

Ces documents peuvent être téléchargés sur le portail

www.cadastre.ch/mo →

Aspects juridiques & publications

ou

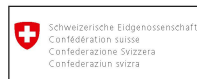
www.cadastre.ch/rdppf →

Aspects juridiques & publications

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales

swisstopo, Wabern

Examen d'Etat 2020 pour l'obtention du brevet de géomètre



L'examen d'Etat a lieu une fois par an. Cet examen pratique porte sur les quatre thèmes que

sont la géomatique, la mensuration officielle, la gestion du territoire et la gestion d'entreprise. Comportant des épreuves écrites et orales, il comprend en outre un travail de terrain à réaliser à l'aide de ses propres instruments.

Depuis 2018, il est par ailleurs possible de décaler d'un an l'examen dans l'un des quatre thèmes (épreuves écrites et orales). On parle alors d'un examen décalé dans le temps. Lorsqu'ils s'inscrivent, les candidats doivent indiquer s'ils veulent recourir à cette possibilité et si la réponse est oui, le thème concerné doit être précisé. Une désinscription ultérieure portera sur l'examen d'Etat dans son ensemble. L'examen décalé dans le temps doit impérativement être passé l'année suivant celle du passage des autres épreuves.

Calendrier de l'examen d'Etat 2020

1^{ère} semaine: du 24 au 28 août 2020

2^{ème} semaine: du 31 août au 4 septembre 2020

Cérémonie de remise des brevets: 11 septembre 2020

L'examen d'Etat 2020 se déroulera à l'Office fédéral du sport, à Macolin.

Les documents suivants doivent impérativement être fournis lors de l'inscription:

- formulaire d'inscription (www.cadastre.ch/inscription),
- curriculum-vitae avec photo,
- décision (à défaut demande) de reconnaissance de la formation théorique,
- justificatif de l'expérience professionnelle.

Le dossier d'inscription doit être adressé par courrier le 31 mars 2020 au plus tard (le cachet de la poste faisant foi) au:

Secrétariat de la Commission fédérale des ingénieurs géomètres

c/o Office fédéral de topographie

Géodésie et Direction fédérale des

mensurations cadastrales

Seftigenstrasse 264

3084 Wabern

Pour des informations supplémentaires:

www.cadastre.ch/inscription

Commission fédérale des ingénieurs géomètres